Police sanitaire: mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie

2000/0221(COD) - 02/07/2002 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

Les modifications apportées par la position commune ne remettent en question ni l'esprit général de la proposition de la Commission ni ses objectifs. Elles constituent une contribution positive dans la perspective d'une véritable harmonisation à terme. La Commission soutient donc la position commune.